

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Déclaration de Maladie

N° W21-787010

AS2894



Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)
12289

Matricule :

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

BEKKARI Mohammed Karim

Date de naissance :

18 Nov 1981

Adresse :

86 Rue Jbel Azorki Faz

Tél. :

0661 6303 88

Total des frais engagés : 510,4 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

01/03/2023

Nom et prénom du malade :

BEKKARI NAYLA

Age : 5

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Vaccin

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Cesa

Le : 13/03/2023

Signature de l'adhérent(e) :



Autorisation CNDP N° : AA-215/2019

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien et du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
8-A.R.LA D'UULMESCASA 83, Bd Glandier - 69360 Villefranche-sur-Saône	01/03/23	210,40

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX						Montant détaillé des Honoraires	
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre					
		AM	PC	IM	IV		

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
<p>Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins</p> <p>Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF</p>				
SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
			INP : <input type="text"/>	
			COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>	
			MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>	
			DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>	
			FIN D'EXECUTION <input type="text"/>	
	ODF PROTHÉSES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		
		H	25533412	21433552
		D	00000000	00000000
		B	00000000	00000000
		G	35533411	11433553
<p>[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>				
			COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>	
			MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>	
			DATE DU DEVIS <input type="text"/>	
			DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>	

GlaxoSmithKline Maroc
 Ain El Aouda
 Région de Rabat
 P.P.V. 186,90 DH
 118001_140619
 ID: 648846
 6

ne LASRY

Pédiatrie
 de Nouveau-né
 l'enfant
 itrique



091034728

الدكتورة فاتن العسري

أستاذة في طب الأطفال
 إختصاصية أمراض الأطفال والرضع

Casablanca, le : 01.03.2023

Enfant BEKKARI Malik

Age : 5 ans 1 mois

Poids : 16,70

1- FAZOL CREME

1 app mati et soir pdt 10 j n

2- AZOL suspension

1 flacon

3- SERETIDE 125 UG

1 bouffée matin et soir ttt de 3 mois

4- VENTOLINE solution

0.45 cc à diluer dans 3.5 cc de sérum physiologique à nébuleuse une fois par semaine

5- Ventoline

2 bouffées matin et soir

6 HAVRIX
wedose

186,90

210,40

INPE 091034728 / Patente 35691322 / CNSS 4259306 / 1515218001 / ICE 001918488000085

6, Bd. Ain Taoujte - 4^{ème} étage - Bourgogne - Casablanca

Tél.: 0522 20 20 93 - GSM : 0661 45 35 35 - E-mail : lasryfatine@hotmail.com

Site web : www.lasry-fatine.com



PHARMACEUTIQUES CASA
 S.A.R.L.A.U
 Ingle Bd Ghandil et Yacoub
 El Mansour - Casablanca
 Tel: 0522 36 08 06



DR. LASRY Fatine
 Pédiatrie Générale - Néphrologie
 Avenue Ain Taoujte, 4^{ème} Etage
 Bourgogne - Casablanca